

Rapport du maire

Situation financière 2024



Table des matières

Résultats	3
Investissements	5
Excédent accumulé et dette	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Conclusion	7



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2024, ainsi que ceux du rapport de l'auditeur externe.

Résultats

Pour l'exercice financier 2024, le budget initial s'élevait à 37 870 300 \$. À la clôture de l'année, la Ville a enregistré un excédent de fonctionnement non consolidé de 6 623 274 \$.

Ce surplus est principalement attribuable à des revenus supérieurs aux prévisions, notamment en provenance des droits de mutation, des intérêts bancaires et de diverses économies réalisées dans le cadre du budget.

Le marché de l'emploi, qui a entraîné des postes vacants pendant plusieurs semaines, a également contribué à ces économies. Ces enjeux de recrutement ont d'ailleurs permis de compenser les hausses de prix observées dans certaines catégories de dépenses.

En 2024, des travaux majeurs ont été entrepris pour moderniser les infrastructures d'eau potable, en plus de la réfection et de l'entretien de la voirie. Parmi ces interventions, des améliorations significatives ont été apportées au chemin du Lac-Millette, incluant la réfection de la chaussée, l'optimisation du drainage et la sécurisation de certains segments. Ce secteur bénéficie aujourd'hui d'une circulation plus fluide, d'une durée de vie prolongée, et les automobilistes et piétons empruntent désormais la voie en toute sécurité.

Par ailleurs, l'offre destinée aux jeunes a été enrichie grâce à la construction d'un impressionnant skatepark qui leur offre un lieu sécuritaire, stimulant et inclusif où pratiquer des sports urbains.

Plusieurs projets amorcés en 2024 verront le jour dans les années à venir. Leur succès repose sur une planification rigoureuse, la définition claire des objectifs, ainsi que l'organisation efficace des équipes et de leurs environnements de travail. Des outils, politiques et procédures ont aussi été soigneusement développés pour guider les actions futures.



Investissements

3,1 M\$

en subventions,
dons et contributions

2,1 M\$

en excédents accumulés

10,9 M\$

par règlement d'emprunt

16,1 M\$

investi en immobilisations

Le montant des investissements en immobilisations s'élève à plus de 16,1 M\$. Une portion de ceux-ci a été financée par des subventions, des dons et des contributions promoteurs, pour un montant de 3,1 M\$, par les excédents accumulés et le budget 2024, pour un montant de 2,1 M\$, ainsi que par règlement d'emprunt, pour un montant de 10,9 M\$.

Excédent accumulé et dette

Au 31 décembre 2024, la Ville avait un excédent accumulé non affecté de 7 279 338 \$ et une dette non consolidée de 42 151 000 \$. Cette dette est financée par des subventions ou des taxes de secteur, pour 8,6 M\$, et par la taxation générale, pour 33,5 M\$.

Rapport de l'auditeur indépendant

Selon un extrait du rapport de l'auditeur Amyot Gélinas, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date. À l'instar de nombreuses municipalités québécoises, une note de l'auditeur, en fin de rapport, marque une opinion avec réserve. Celle-ci rappelle l'évaluation des investissements que pourrait nécessiter la décontamination des bâtiments et terrains municipaux lors de leur disposition ultime, le cas échéant.

Conclusion

Au cours de l'année, nous avons renforcé nos équipes municipales, structuré nos outils, fixé nos objectifs et planifié les projets d'envergure à venir. Cette préparation nous permettra d'améliorer les services offerts aux citoyens et d'optimiser la gestion de nos ressources.

Malgré un contexte économique marqué par des hausses de coûts imprévues, les économies réalisées ont permis de limiter leur impact. Ainsi, nous avons non seulement maintenu le cap, mais aussi généré un excédent financier.

Je tiens à saluer la rigueur et l'engagement de l'ensemble des membres de l'administration municipale, qui veillent constamment à une gestion responsable des fonds publics. Leur respect du cadre financier contribue au développement harmonieux de notre Ville et témoigne d'un profond respect envers les Sauverois et Sauveroises.

Alors que mon mandat touche à sa fin, je suis fier de laisser une Ville en bonne santé financière, dotée d'une administration solide, offrant au prochain parti une base stable et prometteuse pour poursuivre le développement de notre communauté.

Jacques Gariépy
Maire de Saint-Sauveur



Ville de
Saint-Sauveur

